

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 2 décembre 2014

Modifications budgétaires

Le conseil municipal décide de modifier comme suit les prévisions budgétaires du budget général :

- compte 21538 « autres réseaux » : - 34 250 €
- compte 2041582 « subventions équipement... » : + 34 250 €.

Modifications des statuts de la Communauté de Communes

Le conseil municipal ayant décidé précédemment la mutualisation de l'organisation des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) à l'échelon intercommunal, il approuve l'adjonction de cette compétence et pour ce faire, la modification des statuts de la Communauté de Communes, par 14 voix pour et 1 abstention.

Il précise qu'il n'est pas favorable à la répartition imposée au nombre d'élèves alors que les élus en charge des affaires scolaires avaient proposé une répartition horaire.

Droit de préemption urbain

Le conseil municipal est informé de la vente d'une parcelle de terrain sise au village, sur une parcelle cadastrée section ZA n°100p de 810 m2 et décide de ne pas exercer son droit de préemption.

Autorisation de busage d'un fossé agricole

Le conseil est informé d'une demande d'un exploitant agricole pour le busage d'un fossé situé à l'intérieur de terres agricoles, sur la parcelle cadastrée section ZD n°16, la direction départementale des territoires ayant donné un avis positif.

Il se prononce favorablement, ce projet n'entraînant pas de pénalisation environnementale.

Vente de bois

Afin de terminer la coupe de bois sise sur un délaissé autoroute, le conseil municipal décide de vendre 23 moules de bois à 8 € le moule à Mr Thierry CHANEL de Confrançon.

Il autorise le maire à vendre les acacias sur pied le long du chemin desservant l'atelier communal au prix de 14 € le moule à Mr Pierre RAZUREL de Curtafond.

Groupe de travail « Cœur de Village »

Le groupe de travail « Cœur de village », dirigé par Mr BROYER, assisté de Mme BRIEN sera composé de Mme BECAUD, Mr GALLET, Mme PACCOUD, Mr RAZUREL, Mme VERNE.

Le conseil se félicite de l'obtention du Prix de la créativité décerné par Rhône-Alpes Tourisme, dans le cadre du Concours National des Villes et Villages fleuris.

Compte rendu de diverses réunions de l'intercommunalité

Le conseil municipal entend le compte rendu de la commission des finances de l'intercommunalité.

Il se félicite du bon déroulement de la rencontre avec les présidents d'associations, 6 associations étaient représentées.

Questions diverses

Le conseil municipal :

- est informé du permis de construire :
 - déposé le 12 novembre 2014 par Mr Yannick ZURCHER et Mme Audrey GUEURCE pour la construction d'une maison d'habitation au lieudit « Les Brouilles »
 - accordé le 4 novembre 2014 à Mr et Mme Christian LABALME pour la construction d'une véranda au lieudit Cormassine »
 - accordé le 7 novembre 2014 à Mr et Mme Frédéric BATAILLARD pour la construction d'une piscine et l'agrandissement d'une maison d'habitation au lieudit « Le Petit Champ »
- est informé de la déclaration préalable :
 - déposée le 18 novembre 2014 et accordée le 26 novembre 2014 à Mr et Mme Fabrice RENOUD pour la construction d'un abri de jardin au lieudit « Cormassine »
 - accordée le 17 novembre 2014 à Mr Stéphane WINTERSTEIN pour l'édification d'un portail au lieudit « Cormassine »
- accepte le contrat à intervenir avec l'entreprise Rhône Alpes Informatique Services d'Attignat pour la maintenance informatique du parc de l'école et de la mairie pour un crédit de 20 heures pour un coût de 850 € HT
- décide de confier le fauchage des talus de la voirie à la CUMA de Confrançon (travaux à réaliser en décembre) et l'épaveuse à la CUMA de St Etienne du Bois (travaux à réaliser en janvier)
- prend note que la commission « voirie » se réunira le samedi 6 décembre
- fixe la réunion publique d'information de la nouvelle numérotation au vendredi 30 janvier à 19 h
- fixe la réunion d'accueil des nouveaux habitants au samedi 24 janvier à 11 h
- entend le compte rendu de la réunion de la commission intercommunale « agriculture durable » par Mr RAZUREL
- entend le compte rendu de la réunion de la commission intercommunale « accueil et vie des entreprises » par Mr CHAVANELLE
- entend le compte rendu de la réunion de la commission intercommunale « tourisme » par Mr BERNARD.